



AU FIL DES JOURS

3 MAI 2016 N° 112

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),



NOUVEAU SYSTEME DE DIFFUSION DE L'AFJ

La FNAR et UFR-rg ont adopté un nouveau système de diffusion informatique de l'AFJ afin d'accélérer et de simplifier le processus, d'augmenter la capacité et d'en réduire le coût tout en bénéficiant d'un outil plus performant.

Certains d'entre vous nous ont fait part d'une difficulté rencontrée à la réception de l'AFJ avril 2016 envoyé directement dans leurs SPAMS.

Malheureusement la FNAR ne peut être tenue responsable de ce dysfonctionnement imputable aux seuls opérateurs de téléphonie.

Courrier des Retraités n°40

2006 – 2016 : 10 ans d'existence à fêter pour notre revue trimestrielle qui, dans cette dernière parution, se livre à une rétrospective de l'année 2006 et aborde, comme à l'accoutumée, bon nombre de thèmes fort intéressants et variés regroupés sous différentes rubriques.

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

CFR RETRAITE

* **Projet de loi créant un régime universel de retraite**

Un document général sur la nécessité de remplacer l'ensemble des systèmes français de retraite par un système unique par points applicable à tous les retraités sans exception, garantissant pérennité et équité de traitement, a été transmis au réseau CFR. Ce document facilitera la présentation de l'essence et de la pertinence du projet de loi aux diverses personnalités, notamment politiques, que les délégués CFR sur le territoire ont la charge de convaincre. L'examen du projet de loi lui-même, comprenant l'exposé des motifs, les moyens et 7 articles de loi poursuit sa progression au sein du Bureau de la CFR en vue d'une validation lors de l'A.G du 25 mai. Cette validation est une étape de la préparation de la CFR à l'interpellation des candidats à l'élection présidentielle dès qu'ils seront connus, interpellation à la fois sur une demande de représentation formelle de la CFR ainsi que sur le passage à un système universel de retraite peu après 2020, vers 2022 par exemple.

Par ailleurs, les assemblées générales des diverses associations CFR confirment la nécessité de fournir aux adhérents une information assez précise sur le concept de système universel de retraite, afin de les aider à convaincre l'ensemble de leurs associations respectives de l'intérêt du projet ; la Commission Retraites a examiné la version initiale d'un document qui sera à nouveau discuté lors de sa réunion du 13 juin.

* **Interprétation caricaturale par «Le Figaro» des conséquences de l'accord Agirc/Arrco du 30 octobre 2015 calculées par le COR.**

Il est regrettable de laisser planer le doute d'une baisse des pensions de 18% : en effet, ce chiffre ne pourrait être atteint que dans un cas d'espèce très hypothétique ; il faut insister parallèlement sur le point fondamental du dispositif malus/bonus qui est la limitation à 3 ans de la décote de 10% si elle est préférée à un report d'un an de la liquidation. La plupart des quotidiens ont remis les choses en place très rapidement.

* **Courbes de pouvoir d'achat 2015**

Elles sont en cours de diffusion. Il n'est pas surprenant qu'avec une inflation nulle, la pension CNAV «revalorisée» de 0,1 %, revalorisées, la hausse de significativement la pensions. Depuis 1992, origine de ses courbes, les par rapport à l'inflation



et des complémentaires non 1,5% du salaire moyen amplifie divergence des courbes salaires / année prise par la CFR comme salaires ont augmenté de 18,19% tandis que les pensions ont baissé, toujours par rapport à l'inflation, de 7,36% pour la CNAV, de 11,12 % pour l'Arrco et de 15, 85 % pour l'Agirc.

SANTE

La commission Santé s'est réunie le 19 avril 2016.

◇ Elle a notamment poursuivi ses travaux sur le thème des enjeux de la **complémentaire santé pour les retraités**. L'introduction par la LFSS (Loi de Financement de la Sécurité Sociale) pour 2016, de la labellisation des contrats complémentaires santé des + de 65ans, a créé une situation nouvelle qui ajoute encore une dimension supplémentaire au contexte complexe du paysage de l'assurance complémentaire santé.



La commission estime que la CFR est sans doute la seule organisation de retraités en capacité de prendre des initiatives et de poursuivre celles déjà engagées en début d'année sur ce thème :

- nécessité de faire valoir nos points de vue,
- confirmer le positionnement favorable à la labellisation des contrats complémentaires santé, afin de permettre au plus grand nombre de retraités de bénéficier d'une couverture minimale, à un coût acceptable,
- demander à participer à la mise au point du dispositif de labellisation et, au minimum, être en mesure d'exprimer nos positions,
- pour cela ont été définis un panier de soins correspondant aux contrats responsables, induisant une logique de tarifs administrés et un cahier des charges décrivant, à notre point de vue, les caractéristiques de la labellisation.

Simultanément à ces propositions, la commission considère qu'il faut relancer l'action judiciaire contre la discrimination selon l'âge en matière de complémentaire santé. Le renforcement observé de la segmentation, dans le contexte ANI, amplifie le phénomène d'une tarification défavorable aux contrats individuels proposés aux retraités.

D'où aussi l'option retenue de parvenir à conclure, au niveau des composantes de la CFR, des contrats collectifs, sous la forme de contrat-groupes ouverts.

C'est une véritable doctrine de la CFR qui est en train de se forger sur ce thème de la complémentaire santé, qu'il conviendra de relayer et d'expliquer au sein des fédérations et dans le réseau des associations de retraités.

◇ L'actualité dans le domaine de la santé a ensuite mobilisé la commission. **La loi de modernisation du système de santé (LMSS)** a été promulguée le 26 janvier 2016. De nombreux textes d'application sont attendus d'ici l'été. La mise en œuvre du tiers-payant est en marche. Les solutions techniques sont arrêtées ainsi que les modalités de suivi, de délai de paiement des médecins, voire l'application de pénalités en cas de délai supérieur à 7 jours... (recommandons aux retraités de toujours présenter une carte Vitale à jour et la carte de mutuelle de l'année). A noter l'attente de décrets sur la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) pour une gestion médicale et économique concertée, la simplification des procédures ALD, les évolutions de l'exercice de la démocratie sanitaire.

Les négociations en cours sur la **nouvelle convention médicale** sont de la plus haute importance et concernent tous les usagers du système de soins. Elles se déroulent dans le prolongement de la LMSS et visent les évolutions du mode de rémunération des praticiens, la coordination et la coopération interprofessionnelle, les questions autour des déserts médicaux, le « virage ambulatoire » ainsi que l'introduction des nouvelles technologies dans les protocoles de soins et de suivi des patients.

◇ **La grande conférence de santé du 11 février 2016** qui a rassemblé essentiellement les professionnels de santé pour traiter les modes d'exercice professionnel, la formation et le perfectionnement.

◇ Les débats actuels sur **le prix des médicaments** issus des innovations technologiques les plus récentes et les craintes d'une sélection des risques, au détriment, le plus souvent, des patients âgés !

Lors des prochaines réunions, la commission examinera les perspectives d'application de la loi sur la fin de vie promulguée le 2 février 2016, notamment sur les directives anticipées. Elle réfléchira aussi à l'hypothèse de proposer aux associations de retraités des programmes de prévention au sens global du terme, favorisant le « bien vieillir ».

Prévention

L'Institut national pour la prévention et l'éducation pour la santé (INPES) et l'Institut national de veille sanitaire (INVS) fusionnent sous le nom d'Agence française de santé publique avec pour marque : Santé Publique France (Journées nationales les 7 et 8 juin).

Un site à consulter, précieux outil élaboré par l'INPES : www.pourbienvieillir.fr

AUTONOMIE

CNSA

La séance du Conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie le 12 Avril a été consacrée pour l'essentiel aux comptes et budgets : comptes 2015 et budget 2016.

Les associations membres procédures consistant à montant qui ne sera pas fin d'année.

Cela permet au ministre serves des sommes dont personnes âgées ou handicapées passe sur les comptes prélevés pour aider 10 départements en difficulté. Le Conseil, à l'initiative des associations, a vivement protesté.



du Conseil se sont élevées contre les geler dès le début de l'année un dépensé et donc mis en réserve en

des finances de prélever sur ces ré-l'usage en faveur de l'autonomie des capées n'est pas garanti. C'est ce qui 2015 : 50 millions d'euros ont été

Par ailleurs, la CASA, que financent les retraités à hauteur de 0.3% de leurs pensions, n'a pas été utilisée en 2015 faute de loi ! Une somme de 642 millions a donc été nourrir les réserves de la CNSA qui s'élèvent à la fin 2015 à 744 millions. Si aucune utilisation n'est prévue, il y a fort à parier que ces réserves seront ponctionnées pour un tout autre usage que l'autonomie !

C'est pourquoi les associations ont proposé que ce montant soit utilisé pour renforcer le plan d'aide à l'investissement, aider à la restructuration des services d'aide à domicile et appuyer la réforme budgétaire en cours dans les établissements et services.

Sylvain Denis

EUROPE

Au cours du dernier mois, Age Platform Europe a pris un certain nombre de positions publiques sur les sujets suivants :

1) conciliation entre vie familiale et vie professionnelle à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars) en rappelant que l'écart de pension entre hommes et femmes est de l'ordre de 40 % dans l'UE et en soutenant le projet d'une directive européenne sur un congé pour les aidants « carers' leave »

2) association à la campagne lancée le 18 avril par la CE et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OS HA) en vue de promouvoir des lieux de travail en bonne santé pour tous (voir AFJ de Mars)

3) présentation le 19 avril des conclusions de l'étude dirigée depuis un an par AGE avec le soutien de la compagnie internationale suédoise SCA sur les améliorations à apporter aux aides et aux soins destinés aux personnes incontinentes à leur domicile

4) à l'occasion de la 8^e Journée européenne de solidarité entre les générations (29 avril) et d'une intervention au Parlement européen en liaison avec le Forum européen de la jeunesse « European Youth Forum », rappel par AGE de ses positions en vue de lutter contre l'âgisme dans divers domaines : services économiques et financiers, emploi, protection sociale, santé et soins de longue durée, participation sociale et civique, à savoir :



- contrôle de la bonne application dans la pratique de la Directive de 2000 sur l'égalité dans l'emploi « Employment Equality Directive » et notamment des motifs légitimes d'exemption au principe de non-discrimination fondée sur l'âge affirmé par ce texte fondateur,
- application dans l'UE de la Convention internationale ONU de 2008 sur les droits des personnes en situation de handicap que tous les Etats de l'UE et l'UE elle-même ont signée,
- examen de l'opportunité de promouvoir une Convention internationale sur les droits des personnes âgées (on rappellera à ce sujet la forte réserve des membres français de AGE sur l'utilité d'une telle Convention, étant donné l'existence de la Convention « personnes handicapées » précitée)

- plaider en faveur de l'adoption d'une directive sur l'égalité de traitement « Equal Treatment Directive » dite « horizontale », car susceptible de s'appliquer à tous les domaines économiques et sociaux hors du seul champ de l'emploi (Directive 2000 précitée)
- rappel du soutien à une directive sur un congé pour aidants (voir plus haut) et à une directive sur un revenu minimum européen « minimum income », très débattu au sein de l'UE ces dernières années.

Plusieurs des points évoqués ci-dessus ont été examinés dans la réponse de la Coordination Age France au **PNR 2016**. Cf. numéros précédents de l'AFJ.

RESEAU OSS

Le 24 mars dernier, nous avons organisé à Paris une journée de formation OSS pour neuf nouveaux membres du réseau OSS (Observatoire Seniors Société). Cette formation permet de préparer les participants aux entretiens avec les Députés / Sénateurs en leur fournissant une « boîte à outils » et en expliquant comment l'utiliser de manière efficace ; elle permet également de préciser les objectifs de la CFR. Cette journée a été appréciée par tous les participants.

Le 17 mars une opération du réseau OSS (141 Délégués régionaux et départementaux CFR) a été lancée auprès des Parlementaires, en priorité les Députés.

Le Bureau de la CFR a défini le 14 mars les deux sujets prioritaires à aborder lors des rencontres avec les Parlementaires :

- reconnaissance officielle de la CFR
- la retraite universelle.

(Le projet de proposition de loi sur la retraite universelle rédigé pour la CFR a été diffusé au réseau OSS le 26 avril).

Une journée de formation OSS aura lieu à Lyon le 15 juin 2016 pour les Délégués de la région Rhône-Alpes.

Actuellement, il manque dans le réseau OSS un Délégué pour la région Auvergne. D'autre part, nous recherchons 22 Délégués départementaux CFR (voir liste en annexe). Les personnes qui souhaitent faire partie du réseau OSS peuvent contacter Michel Amary : [michel.amary@bbox](mailto:michel.amary@bbox.fr)

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

NOS FEDERATIONS

Classeur du Délégué régional

Le classeur a fait l'objet d'une mise à jour, fruit du travail efficace d'une équipe de responsables des deux fédérations FNAR et UFR-rg. Les Délégués régionaux vont prochainement recevoir la nouvelle version d'un outil destiné à leur apporter de nombreux renseignements utiles pour la mission qu'ils exercent.

La fonction qu'ils remplissent est essentielle

- pour garantir la visibilité de la FNAR et e l'UFR-rg,
- pour créer et maintenir le lien entre les associations, amicales ou clubs membres des deux fédérations,
- pour permettre la circulation de l'information entre le niveau national et le régional, dans les deux sens, ▫ pour coordonner les actions localement
- pour contribuer au développement des deux fédérations en recrutant de nouvelles associations.

A... COMME ASSOCIATIONS

Le 03/03 – AG de l'ADREP (anciens d'IBM)

L'Assemblée générale s'est tenue avec près d'une centaine de participants à Paris dans les locaux du FIAP. Parmi les intervenants, le Président de la CFR (Confédération Française des Retraités), Pierre Erbs, qui a présenté les principales actions de la Confédération et les enjeux pour 2016 et 2017.

Le 02/04 : AG de l'Amitié Continue

L'Assemblée générale s'est déroulée, comme ces dernières années, au Centre Technique PSA Peugeot Citroën de Vélizy, sous la présidence de Jacques Pinault. Il était entouré de son Bureau et notamment de Françoise Fry, Bernard Laporte et Gérard Tabary. Près de 200 personnes participaient à cette réunion.

Gérard Lucas, invité, y représentait l'UFR. Dans son introduction, le Président Pinault a souligné l'importance de la bonne coopération de « l'Amitié Continue » au sein de l'Inter-amicale du Groupe PSA, ainsi que du lien social développé par l'association entre les adhérents. Dans sa présentation du Rapport Moral, Bernard Laporte a fait le point sur les effectifs, qui restent stables, mais sans plus, autour de 535 adhérents. Françoise Fry, récemment élue au Conseil d'Administration de l'UFR, a présenté une synthèse des actions engagées par la fédération dans le cadre de la CFR. A cette occasion, elle a rappelé que chaque adhérent peut, s'il le souhaite, participer à ces actions aussi bien au plan national (Commissions de la CFR), qu'au plan régional (OSS-CFR, CODERPA). Sur le plan de l'information et de la communication, elle a émis le souhait

que l'« AFJ », reçu depuis un an par l'association, puisse être diffusé aux adhérents qui souhaitent le recevoir. Enfin, elle a annoncé que 264 adhérents s'étaient abonnés au « Courrier des Retraités », soit pratiquement 50% de l'effectif de l'association. A la fin de la matinée, hors partie statutaire de l'AG, plusieurs cadres dirigeants de PSA Peugeot-Citroën sont intervenus, notamment Xavier Chereau (DRH du Groupe) et Yves Bonnefond (PDG de la Marque DS). Tous ont témoigné de l'importance qu'ils attachaient aux liens entre l'entreprise et les associations de retraités du Groupe. Enfin, tous les participants ont bien noté que « l'Amitié Continue » aurait un stand à la journée Portes Ouvertes PSA qui se tiendra le 10 juin prochain à Metz.

Le 19/04 : AG de l'AROPA 42

La 12^{ème} AGO de la jeune association AROPA 42 s'est tenue au restaurant « La Bruyère » à Savigneux près de Montbrison, sous la présidence d'Henri Robin, entouré de son Bureau et du Président d'Honneur, Guy Vaillat. Joseph Fournier, Délégué Régional FNAROPA, avait fait le déplacement pour assister à l'AG. Près d'une centaine de personnes ont assisté à cette réunion extrêmement riche en informations. Jean-Paul Poyet, administrateur chargé du développement, a présenté un point très encourageant sur les perspectives de recrutements pour l'association. Ainsi, en 2015, 278 prospects ont accepté d'adhérer pendant un an afin de mieux connaître l'association avec la possibilité d'une adhésion définitive à l'AROPA 42. En dernière partie de la réunion, Gérard Lucas a présenté les principaux dossiers défendus par la CFR actuellement. L'exposé a porté principalement sur la situation des caisses complémentaires AGIRC-ARRCO, le Projet de Retraite Universelle, la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillissement et la fiscalité des retraités. Cette matinée riche en échanges d'informations a été suivie sur place par un repas pris en commun dans une ambiance de grande convivialité.

Le 21/04 – A G de l'Association des Retraités de Peugeot Citroën de Sochaux

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue à l'Hotel de Ville en présence de 500 adhérents très intéressés par le contenu des déférents exposés présentés, à savoir pour l'essentiel :

- Une vidéo du Président Carlos Tavares qui a souligné le redressement rapide de la société, gage de son développement futur.
- L'exposé du Président René Hanser qui a rappelé le dynamisme de l'Association et les services qu'elle rend à ses adhérents, qu'ils soient retraités PSA ou sympathisants. Il a invité les Sochauxiens à participer à la grande rencontre de messe le 10 juin prochain, où sont attendus 1200 représentants de toutes les associations de retraités PSA.
- La défense des intérêts a fait l'objet d'un très intéressant exposé de Claire Merckling qui a rappelé les problèmes qui préoccupent les retraités : régimes de retraites, système de santé et assurances complémentaires de santé, loi d'adaptation de la société au vieillissement.



- Les autres invités, le DRH du site de Sochaux et le Secrétaire du CE, ont souligné les bonnes relations qui les lient aux retraités de l'entreprise. L'Assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié dans une ambiance comme toujours très conviviale.

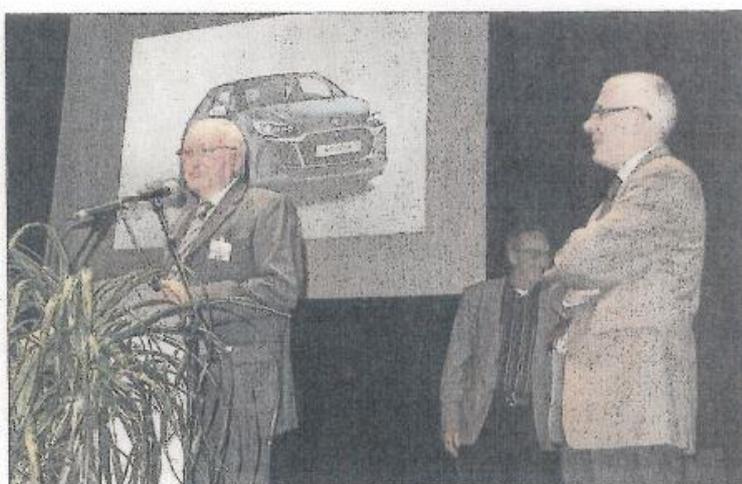
Sochaux

L'Est Républicain - samedi 23 avril 2016

L'association des retraités Peugeot-Citroën entend maintenir le cap

L'association des retraités Peugeot-Citroën qui compte 3.965 adhérents, a ouvert ses portes aux sympathisants (non issus du groupe PSA), afin de ne pas être en perte de vitesse. Ces derniers peuvent bénéficier des mêmes avantages que les retraités PSA. Quatre-vingt-une nouvelles adhésions ont été enregistrées grâce à ce dispositif. Mais l'ARP déplore aussi 115 démissions, ce qui fera dire à René Hanser, président depuis 20 ans, « que les démissionnaires ne profitent pas de la solidarité de l'ARP, mais ce qui est plus grave de la défense des intérêts des retraités ».

L'assemblée générale s'est déroulée jeudi au théâtre de la MALS avec 500 personnes attentives aux diverses interventions. En premier lieu, par message vidéo, celle de Carlos Tavarès avec des souhaits de bienvenue et d'encouragement pour l'entreprise « qui a connu un



■ Au micro, René Hanser

redressement certain », faisant part de « sa confiance pour une entreprise qui a la

capacité de faire », et de sa foi dans la nouvelle voiture. « Nous devons dépasser les

autres constructeurs ».

René Hanser a ensuite pris la parole, confiant, car l'as-

sociation a un atout certain, celui de ne pas offrir seulement des loisirs (une quarantaine d'activités, des voyages, des repas), mais en plus des prestations sociales (décès, hospitalisation) des conférences qui touchent au quotidien des adhérents, des consultations juridiques gratuites, afin de défendre leurs intérêts auprès des instances diverses ; une intervenante de la FNAR a fait un long exposé à ce sujet (départ la retraite, maison de retraite, demande d'un seul régime, baisse du pouvoir d'achat...)

L'ARP a également pris position auprès de l'Agence régionale de santé, au sujet de l'implantation de la future clinique.

Pierre Long, DRH du site de Sochaux, a remis ensuite une médaille, pour ses 20 ans de dévouement, à René Hanser et Jean-Claude Schneider, trésorier.

PROCHAINE PARUTION LE 03 JUIN 2016



ANNEXE : Postes de délégués OSS à pourvoir

DEP	LIBELLE	REGION
03	Allier	AUVERGNE
04	Alpes-de-Haute-Prov.	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
05	Hautes-Alpes	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
07	Ardèche	RHONE ALPES
15	Cantal	AUVERGNE
19	Corrèze	LIMOUSIN
23	Creuse	LIMOUSIN
26	Drôme	RHONE ALPES
30	Gard	LANGUEDOC ROUSSILLON
42	Loire	RHONE ALPES
50	Manche	BASSE NORMANDIE
52	Haute-Marne	CHAMPAGNE ARDENNES
54	Meurthe-et-Moselle	LORRAINE
55	Meuse	LORRAINE
58	Nièvre	BOURGOGNE
66	Pyrénées-Orientales	LANGUEDOC ROUSSILLON
72	Sarthe	PAYS DE LOIRE
73	Savoie	RHONE ALPES
76	Seine-Maritime	HAUTE NORMANDIE
86	Vienne	POITOU CHARENTES
93	Seine Saint Denis	ILE DE FRANCE
94	Val-de-Marne	ILE DE FRANCE





La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Les comptes 2015 de l'AGIRC-ARRCO connaissent toujours une situation tendue ; publiés fin mars vous en trouverez les postes principaux dans l'encart ci-dessous. Les travaux des instances de la CFR sur la préparation de la proposition du projet de loi sur la retraite universelle sont en voie d'aboutissement. Sur ce projet, des sollicitations de la part des équipes qui préparent les programmes des candidats aux échéances électorales de 2017 - Présidentielle et législatives - ont déjà fait l'objet de contacts. L'intérêt pour connaître les propositions de la CFR, notamment dans les domaines de la retraite et de la santé ne se dément pas et vient confirmer l'écoute obtenue par nos représentants.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

RÉUNION DU BUREAU DU 11 AVRIL 2016 – DOSSIERS À L'ODRE DU JOUR :

- Préparation de l'AGO et du Conseil du 25 mai :** les comptes rendus d'activité des commissions pour l'année 2015 seront transmis le 25 avril ; chacune des composantes de la CFR est invitée à actualiser sa liste des Délégués à l'AG.
- Projet retraite universelle :** le Bureau du 25 avril sera entièrement consacré à la validation des propositions établies par le groupe de réflexion désigné pour ce dossier. La meilleure approche des décideurs publics en sera évaluée.
- Régionalisation de la CFR :** ses modalités de mise en œuvre ont été confirmées ; un Comité de pilotage sera installé dans chacune des 22 anciennes régions ; chacune des composantes de la CFR doit désigner ses représentants.
- Groupe communication :** un petit groupe fixé à 5 personnes est mis en place ; il fera des propositions de mise en œuvre de la communication interne et externe et évaluera les supports les plus performants pour sa diffusion.
- Groupe fiscalité :** à sa prochaine réunion, le dossier « retenue à la source » fera l'objet d'un examen détaillé.
- Site internet :** les modifications en cours d'étude ont été évoquées, notamment, celle relative à l'adaptation de sa présentation et de sa lecture pour les outils technologiques actuels tels que tablettes et smartphones.
- Messagerie :** l'outil actuel de diffusion des communiqués de presse ou autres messages de masse connaissant des difficultés récurrentes, il a été décidé de s'orienter vers un nouveau fournisseur ; à la suite de ce changement, il est conseillé de vérifier que les messages reçus ne font pas l'objet d'une mise à l'écart : indésirables ou spam.

AGIRC-ARRCO – LES COMPTES AU 31/12/2015

AGIRC : Résultat technique * :	- 4,696 Mrds €
	(+ 0,02 %/2014)
Résultat global :	- 1,487 Mrds €
	(- 26 %/2014)
ARRCO : Résultat technique * :	- 5,019 Mrds €
	(+ 0,04 %/2014)
Résultat global :	- 1,532 Mrds €
	(+ 34 %/2014)

*Résultat technique = Pensions payées – cotisations encaissées

DOSSIER RETRAITE UNIVERSELLE

Outre le texte sur la proposition du projet de loi, le groupe de réflexion en charge de ce dossier, met la dernière main à l'actualisation du dossier de synthèse qui avait fait l'objet d'une première diffusion en décembre 2012. Après sa validation par le Bureau, ce dossier, à destination des décideurs publics - actuels et candidats - fera l'objet d'une large diffusion dans l'ensemble des instances de la CFR : Adhérents des membres fondateurs, Conseil d'administration, Délégués et Commissions CFR.

CONGRÈS FNAR-UFR-rg du 8 avril 2016

Le Président Pierre ERBS a participé au congrès qui s'est déroulé à Paris avec la participation de M. Etienne CANIARD, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française - FNMF ; l'occasion lui a été donnée, de faire le point sur les actions engagées par la CFR et de répondre aux nombreuses sollicitations des participants.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

